

Jean-Pierre Barbier

Président du Département

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs
les Présidents d'intercommunalité



Grenoble, le

15 AVR. 2021

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,

Déployé en avril 2020 par le Département de l'Isère, lors du premier confinement lié à la crise sanitaire, le **dispositif d'écoute et de soutien « Allo Familles Isère »** à destination des familles rencontrant des difficultés dans leur quotidien, connaît un premier succès.

Avec la deuxième vague Covid-19, de nouveaux maux sont apparus : vie familiale bousculée par le télétravail, peur liée à la maladie, isolement social, tensions familiales, perte d'emploi, burnout parental, épuisement.

Face à ce constat et pour mieux prendre en compte les difficultés relationnelles et familiales des Isérois, répondre à leurs interrogations et accompagner les familles dans la durée, le Département a décidé de poursuivre le numéro vert **gratuit et anonyme**, le **0800 00 38 38** et d'élargir cette action aux personnes isolées et personnes âgées. Les horaires d'écoute du dispositif « **Allo familles Isère** » s'étendent en continu, du **lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**.

S'il s'adresse aux parents ayant des questionnements dans leur vie quotidienne avec leurs enfants, ce dispositif répond également aux interrogations et aux attentes des jeunes, des femmes enceintes, et aujourd'hui aux besoins des personnes isolées et des personnes âgées.

Ce dispositif constitue une véritable démarche de lien social et de prévention, animée par une équipe dédiée et qualifiée, composée de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, ou de psychologues qui se tiennent à l'écoute des Isérois.

Je compte sur vous pour communiquer le plus largement possible en direction de vos usagers et auprès de vos réseaux et partenaires sur l'existence de ce numéro vert. Des affiches et flyers sous format « papier » ou sous format « numérique » peuvent vous être adressés pour faire connaître le dispositif, en contactant les services départementaux à l'adresse suivante : dso@isere.fr.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes salutations distinguées.

J. Barbier

Jean-Pierre Barbier